

ETATS UNIS / CUBA : Vers la fin de l'embargo?

SITUATION JURIDIQUE ACTUELLE ET EVOLUTIONS POSSIBLES EN MATIERE DE COMMERCE INTERNATIONAL ET D'INVESTISSEMENT

COORDINATEURS :

Francisco VICTORIA-ANDREU

Vice-président de l'Association des Juristes Andrés Bello et *International arbitration advisor* chez Transnational Business Consulting

Sébastien MANCIAUX

Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne, CREDIMI

12 mai 2015

17h à 20h

Maison du Barreau

2-4, rue de Harlay 75001 Paris

PROGRAMME:

Propos introductifs

1. Commercer avec Cuba

- a) les règles de droit applicables
- b) les conséquences internationales du commerce avec Cuba (l'embargo américain);

2. Investir à Cuba

- a) les dispositions d'ordre interne
- b) les engagements internationaux de Cuba;

3. L'arbitrage international et Cuba

- a) la possibilité de recourir à l'arbitrage avec une partie cubaine
- b) l'arbitrage à Cuba : le rôle du juge cubain en cours de procédure et lors du contrôle de la sentence

Propos conclusifs

CONFERENCIERS:

Narciso COBO ROURA (*Vicepresidente de la Corte Cubana de Arbitraje Comercial Internacional*)

Christian LARROUMET (Président de l'Association Andrés Bello)

Angelynn MEYA (Avocat - Foley Hoag - Paris)

Sébastien MANCIAUX (Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne, CREDIMI)

Jacques PELLERIN (Vice-Président du Comité Français d'Arbitrage)

Esteban PERROTTI (Consultant - Transnational Business Consulting)

Nuris PINERO SIERRA (*Directora del Bufete de Servicios Especializados - Cuba*)

Gustavo SCHEFFER DA SILVEIRA (Conseiller Adjoint, Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI)

Renaud SORIEUL (Directeur de la CNUDCI)

Guillaume TATTEVIN (Avocat - Archipel - Genève)

Juan TRIANA CORDOVI (*Profesor del Centro de Estudios de la Economía Cubana*)

Francisco VICTORIA-ANDREU (*International Arbitration Advisor - Transnational Business Consulting*)

SPONSORS

archipel



FOLEY
HOAG
AARPI



United Nations
UNCITRAL

CFI
Comité Français de l'Arbitrage

ICC
COUR
INTERNATIONALE
D'ARBITRAGE

Information et Inscriptions : contact@andresbello.fr

Frais d'inscription: 30€ (professionnels) gratuit (étudiants)

Le nombre de places est limité. Nous vous recommandons d'effectuer votre réservation le plus rapidement possible.

Conférence validée au titre de la formation continue obligatoire pour les avocats.

TDM
transnational-dispute-management.com
+ OGEMID